

administratif, c'est probablement une forte besogne que d'amener le peuple à apprécier la nécessité d'un pareil contrôle et c'est peut-être en préparant l'opinion publique à cette évolution que des sociétés telles que l'Association forestière du Canada peuvent aider de la manière la plus efficace à la conservation des forêts, en particulier pour ce qui concerne la province de Québec. Au lieu de nous épuiser en vains efforts pour faire croître une deuxième récolte de bois, bornons-nous à la tâche déjà assez ardue de conserver ce qui est déjà poussé et utilisable.

Sous ce rapport, il est bien permis de dire que le gouvernement ne fait pas assez, comparativement, pour la conservation de nos forêts. Nos édifices publics valent environ \$3,000,000. Pour les protéger contre la destruction par le feu, nous avons dépensé en 1903, en primes d'assurance et en salaires aux gardiens, \$50,000. En 1903 la chasse et la pêche ont donné un revenu de \$63,119. Pour protéger cette source de revenu, qu'il serait comparativement facile de refaire si elle venait à être détruite, nous avons employé 315 garde-pêche et garde-classe, auxquels nous avons payé \$20,000 en salaires. Pour le même exercice 1903, les bois et forêts ont fourni au trésor une recette de \$1,241 814. Pour protéger cette source de revenu, de beaucoup la plus précieuse après le subside fédéral, nous avons employé un personnel de 99 garde-feu, auxquels nous avons payé \$17,000 en salaires et frais de déplacement et les porteurs de licences pour la coupe du bois ont fourni leur bonne quote-part de cette somme.

Quand nous dépensons \$50,000 pour protéger contre l'incendie des édifices valant \$3,000,000, quand nous dépensons \$20,000 pour protéger une source de revenu qui ne rapporte que \$63,119 et qui pourrait être facilement et promptement renouvelée, si elle venait à être détruite temporairement, sommes-nous justifiables de ne dépenser que la mince et inadéquate bagatelle de \$17,000 pour protéger contre une destruction irréparable un domaine forestier qui constitue la meilleure, la plus précieuse et la plus utilisable partie de la richesse de notre province, un domaine valant des billions de piastres, capable de produire à l'administration provinciale un revenu annuel de \$2,000,000, de procurer annuellement à nos cultivateurs, pour la vente de leurs produits, et à nos hommes de chantiers, pour leurs gages, plus de vingt millions de piastres ?